



# LA FEUILLE



Des habitants de la vallée de Saurat

N°11 - Avril 2013



05 61 05 67 19  
<http://saurat.a3w.fr>  
[mairie-saurat@wanadoo.fr](mailto:mairie-saurat@wanadoo.fr)

## EDITORIAL

L'hiver a été particulièrement rude ; la neige s'est « installée » longuement et les deux employés municipaux en charge, alternativement, du déneigement n'ont pas chômé ; l'épaisseur de neige, sa lourdeur n'ont pas rendu leur tâche facile ; les précipitations continues de la neige pouvaient faire croire deux heures après leur passage que rien n'avait été fait !!!

Pour passer partout et assurer la sécurité, ils n'avaient pas toujours le temps de « signoler » et certains se sont « inquiétés » de voir leur chemin d'accès à leur habitation obstrué par un « mur de neige ». Ils ont fait pour le mieux.

Cette neige va coûter cher : les heures supplémentaires nécessitées par le déneigement, l'entretien du matériel, le sel vont peser lourdement sur le budget 2013. Et surtout cette neige a fortement détérioré toutes les routes de la commune ; leur revêtement va devoir être refait, mais tout ne pourra pas être réalisé en un an et la commission des travaux va définir les réparations prioritaires ; leur réalisation sera ensuite fonction des ressources financières de la commune.

Comme chaque année, le vote du budget s'est déroulé en deux temps :

- Le 1er mars, ce sont les comptes administratifs de la commune et du CCAS, qui ont été analysés, comparés aux comptes de gestion du percepteur, puis validés,
- Le 29 mars : définition des objectifs à atteindre et des travaux à réaliser en 2013.

Présentation du budget primitif 2013.

### En ce qui concerne 2012 :

L'adéquation des charges de fonctionnement prévues aux charges réalisées montre bien le souci de les maîtriser au mieux.

En ce qui concerne les produits de fonctionnement, ils ont été légèrement supérieurs aux prévisions en raison des aides à l'embauche d'un employé pour un exercice entier, d'une part, et du remboursement par le propriétaire des travaux en régie faits dans les anciens ateliers municipaux, travaux utiles pour toutes les associations. Le choix d'éponger au maximum les pertes anciennes



(pour l'essentiel) accumulées dans la section investissement ont amené le conseil municipal à limiter les investissements à réaliser.

D'autre part, des subventions anciennes relatives à la construction des nouveaux ateliers ont enfin été encaissées. Les projets envisagés lors du vote du budget primitif 2012 ont été réalisés ; j'en avais récapitulé la liste à l'occasion de la cérémonie des vœux en janvier dernier.

### En ce qui concerne 2013 :

Les dépenses d'investissement seront une fois encore réduites au minimum afin de ne les financer qu'à partir de fonds propres : Excédents de fonctionnement 2012, Remboursement de la TVA sur les investissements réalisés en 2012... (et, à ce sujet, je vous rappelle l'intérêt des travaux en régie qui sont d'abord inscrits en charges de fonctionnement –matériaux, fournitures, main d'œuvre..., puis transférés en investissements... et qui dès lors permettent de récupérer une partie de la TVA acquittée), et subventions attendues au titre de 2013 (et là, la prudence nous a incités à ne pas être trop optimiste). Comme en 2012, nous avons décidé de bloquer 50 000 € de recettes de fonctionnement pour les transférer en recettes d'investissement.

## Sommaire

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| Editorial                          | Page 1      |
| Epicerie                           | Page 2      |
| Compte-rendus du Conseil Municipal | Pages 3-6   |
| Infos-pratiques - Travaux          | Pages 6-7   |
| Finances                           | Pages 8-10  |
| Habitat PLU                        | Page 10     |
| Etat civil - SDIS - Lecture        | Page 11     |
| Cambriolages                       | Page 11-12  |
| SMECTOM                            | Page 12     |
| listes électorales                 | Page 13     |
| Neige - Équidés                    | Page 13     |
| Patrimoine                         | Pages 14-15 |
| Manifestations - Fleurissement     | Page 16     |



Cela nous permettra de :

- rénover une partie de la voirie (le devis s'élève à 123 109,66 €),
- aménager l'épicerie provisoire,
- terminer enfin l'entrée ouest du village,
- aménager un local de rangement pour l'ALAE,
- améliorer le stationnement sur la place « des Tilleuls »
- améliorer l'entrée de l'école etc...

Les charges générales de fonctionnement ont été dotées davantage qu'en 2012 pour tenir compte d'abord de la hausse des dépenses d'entretien du matériel roulant qui atteignaient déjà 15 072 € le 13 mars... (contre 21 834 € pour toute l'année 2012) ; l'importance de ces dépenses s'explique en particulier par l'ancienneté de ce matériel,

par l'usure et la casse générée par le déneigement. Les produits ont été chiffrés avec prudence. La municipalité a la volonté de poursuivre ses efforts pour reconstituer une trésorerie importante qui permettra d'engager des projets comme la création d'un petit multiservice.

La municipalité suivie en cela par la quasi unanimité des communes ariégeoises a choisi de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 (plus d'informations dans le prochain numéro du « Feuille » de juillet) Une réunion a regroupé le 17 novembre 2012 les présidents des différentes associations sauraises pour faire le bilan de l'année 2012 ; ce fut l'occasion de les remercier pour leur implication

dans l'animation du village. Mais s'il est évident que la commune a la volonté de les aider au maximum en répondant à leurs demandes de subvention, il faut qu'elles réalisent bien que leurs projets doivent être à la mesure de leurs moyens et non imaginer des moyens à la mesure de leurs « rêves ». D'autant que l'aide apportée par la mairie ne se limite pas aux subventions : elle comprend aussi l'éclairage, le chauffage des salles mises à leur disposition, les chapiteaux, l'eau, l'entretien, l'aide apportée par les employés communaux.

L'hiver, enfin, a quitté Saurat.... le printemps, qui a pris sa place, nous offre une nature renaissante et apaisée ; il serait bon qu'en ce moment le politique s'en inspire !

*Le Maire*

## Epicerie

Nous vous l'avions annoncé lors de la cérémonie des vœux, l'épicerie **ROQUES** a fermé définitivement le dimanche 31 mars 2013.

En attendant que les travaux d'aménagement de l'épicerie « provisoire » devant la mairie soient achevés, monsieur Julien Léal (épiciériste ambulant) se tiendra tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche, avec son camion à :

- 9 H en bas du village
- Parking à l'angle de la route de



### Boutaval

- 9 H 30 en face du chemin de Claux (Chapelle Bleue)
- 10 H Proximité de la pharmacie, entrée du chemin de Séourre
- 10 H 30 Place Conti

- 11 H Place de la Rende
- 11H30 Parking entrée ouest du village

**Attention** Ce n'est qu'un service de **dépannage en épicerie** ; vous y trouverez des produits de 1ère nécessité....en attendant l'ouverture du magasin (autour du 30 avril) où vous trouverez un assortiment plus large.

Il faut remercier Julien LEAL, qui bouscule toute sa tournée habituelle (qu'il continuera) pour ne pas laisser Saurat sans épicerie. N'hésitez pas à le « fréquenter ».

**A terme** comme cela avait été indiqué lors de la cérémonie des vœux, la mairie a l'intention de réaliser un « multiservices » sur

le terrain à côté de la Maisou – c'est pourquoi le local que les employés aménagent actuellement est qualifié « d'épicerie communale » louée à un commerçant indépendant.

La municipalité compte sur vous pour encourager notre « nouvel épiciériste »

### Nous rappelons :

La boucherie « Pujol » effectue sa tournée sur le village tous les mardis aux mêmes lieux et horaires.

La boulangerie est ouverte tous les jours sauf le mercredi.

La pharmacie est ouverte tous les jours ■





## Compte-rendus du Conseil Municipal

**DU 26 OCTOBRE 2012 - 20H30**

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Didier LEGER, Jean-Alain TOQUEC, Bernard LAGARDE, Marguerite CONTE, Jean ROQUES, Joseph MAURY, Jean-Luc PIALAT, Mathieu GALY, Valérie BOUFFARD, Danièle CHEVALIER, Fernand CUMINETTI, Patrick MOLINIER.

**Absents :** Denis OLIER, Alain SANS.

**Procurations :** Alain SANS à Fernand CUMINETTI

**Votants :** 14

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H40.

Monsieur Patrick Molinier est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2012 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire, n'ayant pas reçu toutes les informations demandées aux Services de l'Etat, demande la suppression de l'ordre du jour des points suivants :

3) Taxe d'aménagement

4) Taxe foncière sur terrains à bâtir  
Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR :

1) Avenant au contrat de Madame Christel Wermers - Wickert

2) Autorisation donnée à Madame le Maire :

- de se porter partie civile à l'audience du 16 novembre 2012 devant le Tribunal Correctionnel de Foix,
- de désigner Maître Saudemont, avocat, pour défendre ses intérêts

3) Taxe d'aménagement

4) Taxe foncière sur terrains à bâtir

Le conseil municipal, unanime, adopte le nouvel ordre du jour.

### QUESTIONS DIVERSES

1) **Avancement de Madame Anne Marie Rinie :** Au mois de novembre - à l'ancienneté.

2) **Demande d'audience à Monsieur**

**Manuel Vals, Ministre de l'Intérieur :** Information: la réforme territoriale étant abrogée, attente des nouvelles propositions

3) **Partenariat pour le Téléthon :** C'est un acte individuel de participer ou non.

4) **Compte-rendu de la réunion sur le P.L.U. avec les agriculteurs :** Les agriculteurs invités étaient quasiment tous présents. Le représentant de la chambre d'agriculture a rappelé le souhait de limiter les surfaces à construire, et de conserver les terrains actuellement affectés à l'agriculture. Monsieur Delbos, du bureau d'études Adret, a présenté une carte des surfaces agricoles de la commune. Chaque agriculteur a été invité à situer sur cette carte les terres qu'il exploitait, et à préciser s'il en était propriétaire ou s'il bénéficiait d'un bail même précaire. Chaque agriculteur a été ensuite interrogé sur l'« avenir » de son exploitation.

5) **Travaux à finir avant le 31/12/2013 :**

- L'entrée ouest du village (convention avec la DDT)
- Place du Cazals
- Un parking place des Tilleuls
- Finir les travaux d'élargissement de voirie chez Monsieur Daniel Blazy aux Planèzes
- Différents réseaux sur le site de Lagardelle
- Sécuriser un virage au Souleillan
- Lancer une étude sur le devenir du terrain municipal à côté de la Maisou.

6) **Coin poubelle au Pont de Prat Communal :** Proposition de réhabiliter le coin « poubelles et parkings » du Pont de Prat Communal. Un riverain propose de donner le terrain nécessaire pour les déplacer. Un devis de 57 000 € a été établi pour faire faire ces travaux. Madame le Maire va demander au PNR quelles subventions il peut

accorder à ce projet de « résorption de point noir paysager ».

7) **ALAE :**

- Présentation du panneau de présentation de l'ALAE réalisé par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon et de Vicdessos.
- Projet de fermer le « préau » conduisant à la petite cour pour en faire un local fermé destiné à l'ALAE.

8) **SCOT :** Présentation de documents « Etat initial de l'environnement », « Diagnostic stratégique » et « Document d'association de l'Etat » (consultables en mairie)

9) **Demande de la pharmacienne :** Projet d'implantation d'une parapharmacie libre-service sur la route départementale 618. Nécessité de rencontrer la pharmacienne.

10) **L'affichage est réglementé :** Le Préfet a engagé une réflexion sur l'application de cette réglementation.

11) **Information sur le Festival Résistance :** Une séance décentralisée sur Saurat ne sera organisée que si une collaboration active d'un groupe de particuliers ou d'une association est mise en place (contacter Mr Molinier)

12) **Conseil d'école - Compte-rendu :**

- Les travaux ont été réalisés conformément aux demandes.
- Des pommes du verger communal seront vendues (en partie) au profit de la coopérative scolaire. La séance du conseil municipal est close à 22H09.

**DU 14 DECEMBRE 2012 - 20H30**

**Présents :** Anne Marie BASSERAS, Fernand CUMINETTI, Jean-Luc PIALAT, Jean-Alain TOQUEC, Patrick MOLINIER, Valérie BOUFFARD, Marguerite CONTE, Mathieu GALY, Bernard LAGARDE, Didier LEGER, Joseph MAURY.



**Absents :** Alain SANS, Denis OLIER, Jean ROQUES, Danièle CHEVALIER.

**Procurations :** Danièle CHEVALIER à Anne Marie BASSERAS.

**Votants :** 12

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 H 45.

Monsieur Jean-Luc Pialat est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 octobre 2012 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour des points suivants :

10) Versement des indemnités d'élection à Madame Denise Valle

11) Changement de logiciel : choix d'AGEDI

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

## **ORDRE DU JOUR :**

1) Renouvellement du CDD de Madame Roselyne Cassou-Lens

2) Convention de concours technique de Surveillance-Observation Foncière

3) Vente d'une parcelle enclavée

4) Avis sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable du SMDEA

5) Etude de la convention avec le Conseil Général pour l'aménagement de la traverse de Prat Communal sur la route départementale 618

6) Approbation du projet de gestion et valorisation du site de Montorgueil

7) Autorisation de procéder à la Décision Modificative n° 3

8) Modification du planning de déneigement

9) Classement des cours d'eau de Saurat

10) Versement des indemnités d'élection à Madame Denise Valle

11) Changement de logiciel : choix d'AGEDI

Le conseil municipal, unanime,

adopte le nouvel ordre du jour.

## **QUESTIONS DIVERSES**

• **Emplacement de la parapharmacie :** Un plan indiquant cet emplacement sera envoyé à la personne responsable du projet.

• **VVM :** La maison d'un employé de VVM vient d'être détruite par un incendie. Madame le Maire se renseignera sur ses besoins et proposera une aide pour du matériel, pour un déménagement.

• **ALAE :** Compte-rendu des réalisations de l'ALAE en 2012 consultable en mairie.

• **Réunion Antenne Bouygues :** La demande de mutualisation des trois fournisseurs de téléphonie mobile a été transmise à Monsieur le Préfet à l'occasion de la réunion cantonale du 13/12/2012 à Tarascon qui a accepté de la faire parvenir aux instances supérieures de l'Etat. Suite à cette entrevue, Madame le Maire écrira à Madame la Ministre de l'Environnement Cécile Duflot pour respecter la volonté des Sauratois.

• **Travaux à l'école :** Les premiers travaux demandés par la commission de sécurité après son inspection de la cantine seront réalisés pendant les vacances scolaires de Noël. La liste de matériel et des fournitures nécessaires a été dressée.

• **Le réseau lecture du canton :** Monsieur Patrick Molinier rend compte de la visite d'un réseau de lecture réalisé dans le Séronais (La Bastide de Sérou, Rimont, Castelnau d'Urban).

• **Réparation d'un camion IVECO :** Réception d'un devis très élevé : 4 000 €.

La séance du conseil municipal est close à 22 H 35.

## **DU 18 JANVIER 2013**

**Présents :** Le Maire Anne Marie BASSERAS, Fernand CUMINETTI, Jean-Luc PIALAT, Jean-Alain TOQUEC, Patrick MOLINIER, Valérie BOUFFARD, Marguerite

CONTE, Mathieu GALY, Bernard LAGARDE, Joseph MAURY, Jean ROQUES.

**Absents :** Denis OLIER, Alain SANS, Danièle CHEVALIER, Didier LEGER.

**Procurations :** Danièle CHEVALIER à Anne Marie BASSERAS

**Didier LEGER à Patrick MOLINIER**

**Votants :** 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H35.

Monsieur Patrick Molinier est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour du point suivant :

6) Définition du contenu du compte 6232 : Fêtes et Cérémonies  
Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

## **ORDRE DU JOUR :**

1) Autorisation de réaliser un multiservice sur le terrain municipal à côté de la Maisou d'Amount

2) Autorisation de réaliser un plateau traversant sur la route départementale 618 pour sécuriser

3) l'accès à ce multiservice

4) Autorisation de réaliser une traverse pour les automobiles et un cheminement pour les piétons le

5) long du terrain de tennis

6) Autorisation de réaliser une épicerie provisoire dans le local situé à l'entrée de la mairie

7) Autorisation de signer une convention avec le PNR

8) Définition du contenu du compte 6232 : Fêtes et Cérémonies

## **QUESTIONS DIVERSES**

1) **Antenne Bouygues :** Suite aux différentes lettres envoyées à plusieurs responsables politiques leur demandant d'appuyer la demande de mutualisation de l'antenne Bouygues, Madame le Maire indique



qu'elle a reçu à ce jour des réponses de Madame Frédérique Massat, députée, et de Monsieur Malvy, Président du Conseil Régional.

2) **Proposition du PNR** : Le Pôle d'activité de Montels abrite un espace d'exposition qui permet de mettre en valeur des produits labélisés du territoire de Saurat dans le PNR.

3) **Demande de participation aux frais de séjour en Angleterre des collégiens.**

4) **Vœux** de la Communauté des Communes du Pays de Tarascon et du Vicdessos le 24/01/2013 à la SMT à Tarascon à partir de 18H30.

La séance du conseil municipal est close à 22 H.

## DU 1ER MARS 2013

**Présents** : Le Maire Anne Marie BASSERAS, Fernand CUMINETTI, Mathieu GALY, Patrick MOLINIER, Jean-Alain TOQUEC, Bernard LAGARDE, Danièle CHEVALIER, Marguerite CONTE, Joseph MAURY, Jean-Luc PIALAT.

**Absents** : Jean ROQUES, Denis OLIER, Didier LEGER, Alain SANS, Valérie BOUFFARD.

**Procurations** : Valérie BOUFFARD à Mathieu GALY, Didier LEGER à Jean-Luc PIALAT, Jean ROQUES à Fernand CUMINETTI, Alain SANS à Anne Marie BASSERAS

**Votants** : 14

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H40.

Monsieur Jean-Alain Toquec est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier 2013 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour des points suivants :

10) Autorisation de signer la convention pour participation aux frais de fonctionnement du Service de Médecine Scolaire avec Lavelanet

11) Autorisation de participer au financement du Fonds Unique Habitat

12) Autorisation d'accepter un échange de terrain (derrière la poste)

13) Autorisation de payer l'indemnité du perceuteur

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du compte administratif communal 2012

2) Approbation du compte de gestion communal du receveur 2012

3) Approbation du compte administratif CCAS 2012

4) Approbation du compte de gestion CCAS du receveur 2012

5) Affectation de l'excédent des comptes de fonctionnement 2012

6) Sécurisation de différentes routes communales

7) Embauche de Madame Roselyne Cassou-Lens 35 h/semaine

8) Autorisation de doter la Communauté de Communes du Pays de Tarascon et du Vicdessos de la compétence « Réseau de lecture intercommunal »

9) Autorisation d'accorder une aide pour le voyage d'études en Angleterre de quatre collégiens

10) Autorisation de signer la convention pour participation aux frais de fonctionnement du Service de Médecine Scolaire avec Lavelanet

11) Autorisation de participer au financement du Fonds Unique Habitat

12) Autorisation d'accepter un échange de terrain (derrière la poste)

13) Autorisation de payer l'indemnité du perceuteur

### QUESTIONS DIVERSES

1) Le 12 mars 2013 à 18H30 : conférence-débat à la mairie d'Arignac : Rythmes de vie : l'intérêt de l'enfant.

2) Monsieur le Préfet de la Région

Midi-Pyrénées interrogé par le Président de l'ASCAT sur le projet d'implantation d'un nouvel aéroport dans l'Ariège a répondu qu'aucune relance d'une réflexion sur un nouveau site aéroportuaire dans l'Ariège n'est aujourd'hui justifiée.

3) Madame Sophie Séjalon responsable du projet « préservation et valorisation Montorgueil » au PNR a précisé que la mairie de Bédéilhac avait refusé de participer au projet et qu'un éleveur était intéressé par l'utilisation de ces terrains ainsi nettoyés. Madame le Maire demandera que le PNR redéfinisse le coût de ce projet qui se limitera à la façade de Saurat avant de s'engager.

4) Etude d'une modification demandée sur un projet de construction au Pradal : le conseil municipal trouve intéressant de voir des maisons se construire sur ce côté du Pradal.

5) Le feu d'artifice à Saurat : afin que les festivaliers du Festen'Oc et les musiciens puissent s'organiser, l'heure du feu d'artifice sera clairement annoncée dans les programmes. D'autre part, il sera demandé aux Agafous d'animer le défilé du 13 juillet à 11 heures.

6) Problèmes posés par les panneaux d'information sur les différents commerces de la commune : il a été convenu qu'une réglementation serait élaborée afin de préciser les lieux d'implantation, supports autorisés... et d'éviter l'anarchie actuelle et développer la cohérence de la signalisation.

La séance du conseil municipal est close à 22H50.

## DU 29 MARS 2013

**Présents** : Le Maire Anne Marie BASSERAS, Valérie BOUFFARD, Danièle CHEVALIER, Marguerite CONTE, Fernand CUMINETTI, Mathieu GALY, Didier LEGER, Joseph MAURY, Jean-Luc PIALAT, Jean ROQUES, Jean-Alain TOQUEC.



**Absents :** Denis OLIER, Alain SANS.

**Procurations :** Patrick MOLINIER à Fernand CUMINETTI, Bernard LAGARDE à Jean-Alain TOQUEC.

**Votants :** 13

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H40.

Madame Danièle Chevalier est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil municipal du 1er mars 2013 est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour des points suivants :

- 11) Embauche de Monsieur Charles Jauze comme agent d'entretien
- 12) Compétence facultative donnée à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

### ORDRE DU JOUR :

- 1) Renouvellement du contrat de Madame Anne Martinez
- 2) Renouvellement du contrat de Monsieur Christophe Tolsau
- 3) Autorisation de signer la convention ATESAT
- 4) Affectation des résultats du CCAS 2012
- 5) Budget primitif CCAS 2013
- 6) Budget communal primitif 2013
  - a) vote des taux des taxes locales
  - b) vote du régime indemnitaire du personnel communal
  - c) vote des subventions aux associations
  - d) vote du budget
- 7) Autorisation de mandater le Centre de Gestion afin qu'il lance la procédure de marché

public dans le cadre de la mise en place du contrat groupe d'assurance des risques statutaires

- 8) Détermination des emplois municipaux dont les missions impliquent la réalisation d'heures supplémentaires
- 9) Autorisation de signer le classement dans la voirie communale de l'ancienne route départementale n° 3 dite Grande Route de Massat à Tarascon / Ariège sur la commune de Saurat
- 10) Autorisation de signer une convention avec le PNR pour la valorisation du site de Montorgueil
- 11) Embauche de Monsieur Charles Jauze comme agent d'entretien
- 12) Compétence facultative donnée à la Communauté de Communes du Pays de Tarascon

Le conseil municipal, unanime, adopte le nouvel ordre du jour.

### QUESTIONS DIVERSES

1) **Rythmes scolaires :** Madame le Maire fait le compte-rendu du conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu le 26 mars 2013 et qui a défini les propositions pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013.

2) **La route du Relais :** Une panne sur l'antenne du relais qui a mis en évidence le problème d'accès à cette antenne par une route qui est d'abord :

- sur la commune de Saurat,
- puis sur celle de Bédeilhac,
- et puis sur celle d'Arignac,
- et enfin sur celle de Montoulieu.

Seule la commune de Saurat déneige sa portion de route

Il a été convenu de demander

au Conseil Général d'organiser une réunion de toutes les mairies concernées, de TDF, pour définir les moyens et les responsables de l'entretien de cette route.

3) **Eleosun :** L'entreprise Eleosun propose d'offrir un bâtiment (12m/5m) fermé sur le côté en contrepartie de pouvoir équiper et exploiter (pendant vingt ans) la totalité de la toiture sud de panneaux solaires photovoltaïques qui contribueront au développement de la production d'énergie verte sur le sol de Saurat.

4) **Epicierie :** Madame Roques cessera son activité lundi 1er avril à midi.

• La note distribuée pour préciser le circuit et les horaires du camion de Monsieur Leal à partir de mardi 2 avril à Saurat doit être corrigée : le camion ne circulera pas le samedi.

• Un contrat de bail commercial précaire sera signé devant notaire avec ce nouvel épicier dès que le local de la mairie sera complètement aménagé.

5) **Location de la salle de vote** de l'école de Prat Communal à un artiste peintre du 1er mai à fin septembre.

6) **Mise à disposition** d'une association de Tarascon, « Escalade, Aventure, Montagnes », qui regroupe vingt adhérents dont douze Sauratois, de la petite salle de la Maïsou, pour son Assemblée Générale, après que cette association ait fourni la copie de son attestation d'assurance.

La séance du conseil municipal est close à 22H25. ■

## INFOS-PRATIQUES

### MAIRIE : HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le secrétariat de Mairie accueille le public tous les après-midis de 14 à 17h. Un répondeur téléphonique peut prendre vos messages. :

05 61 05 67 19 - Site internet de la Mairie : [www.a3w.saurat.fr](http://www.a3w.saurat.fr) Courriel : [mairie-saurat@wanadoo.fr](mailto:mairie-saurat@wanadoo.fr). Madame le Maire peut recevoir le public sur rendez-vous le samedi matin.

### LES COMPETENCES SUIVANTES NE SONT PLUS DU DOMAINE DE LA MAIRIE ;

Il convient donc de s'adresser directement à leurs services :

- pour l'eau et l'assainissement



au S.M.D.E.A (syndicat mixte des eaux et de l'assainissement) à Teillet 09250 LUZENAC Tel: 05 61 05 56 25

• **pour le ramassage des ordures ménagères et des encombrants** au S.M.E.C.T.O.M du Pantaurel à 09120 Varihles Tel: 05 61 68 02 02

• **La déchetterie d'Arignac** est ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13h 30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h 30- Téléphone : 05 61 02 86 20

• **pour le transport à la demande, pour le P.I.G habitat, pour l'opération façades** au siège de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon: services gratuits à Tarascon,19 avenue de

Sabart 09400 TARASCON Tel : 05 34 09 86 30

• **pour les personnes âgées de plus de 60 ans**, les personnes en situation de handicap, leur famille, les professionnels, les aidants, au **C.L.I.C** (centre local d'information et de coordination des pays de Tarascon, Auzat, Vicdessos), 18 Avenue Victor Pilhes, 09400 Tarascon

### SERVICES UTILES :

• Depuis le **1 juillet 2009** la Commune s'est doté d'un **défibrillateur** à disposition du public en cas de nécessité (malaise cardiaque). Il est installé sous le porche de la **pharmacie** De Naurois dans une armoire .

• **Domaine de l'urbanisme :**

- pour toute opération de rénovation et d'aménagement en Ariège au C.A.U.E (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) à Foix, Hôtel du Département, BP23, Tel : 05 61 02 09 50, consultation et conseil gratuit.

- avant toute rénovation, invitez l'artisan que vous avez choisi à prendre connaissance des préconisations techniques sur le site internet [www.batiancien-ariège.com](http://www.batiancien-ariège.com)

**N'hésitez pas à consulter le secrétariat pour toute demande de renseignements : vous serez orienté vers le service compétent de la Mairie, de le Communauté de Communes, du Département, de le Région, de l'Etat** ■

## Travaux

**D**epuis le mois de novembre, des travaux d'entretien ont dû être réalisés ; un virage sur un ruisseau après l'école du Souleilhan a nécessité une intervention pour sécuriser cette portion, le pont a été élargi .

Un mur de soutènement sur la route de l'Ayrole a demandé une intervention sur plusieurs jours ; à

l'école, le passage des service d'hygiène et sécurité nous ont imposé la mise aux normes de la cantine (plan de travail, lave mains à commande fémorale, installation du four...) ; une intervention pour sécuriser la route du Souleilhan en dessous d'Aulanes a



demandé l'utilisation de brise roche pour évacuer un rocher tombé sur la voirie ; il a fallu dégager et réaménager l'emprise de ce chemin d'accès ; les glissement de terrain sur ce secteur du Souleilhan nous ont amené à solliciter l'avis du service départemental du RTM (risque des terrains en montagne) pour étudier avec eux les aménagements de sécurisation à prévoir ; le réaménagement d'une route effondrée à Eychervidal ainsi que réalisation d'une plate forme pour stationnement à son entrée ont été menés à

bien ;

la création d'un local municipal en vue de l'installation de l'épicerie a mobilisé l'énergie des employés qui ont tout mis en œuvre pour accélérer l'ouverture de l'épicerie. Le déneigement a cette année particulièrement demandé de nombreuses interventions des deux employés en charge de cette tâche. ■





## FINANCES

### BUDGET PRIMITIF 2013

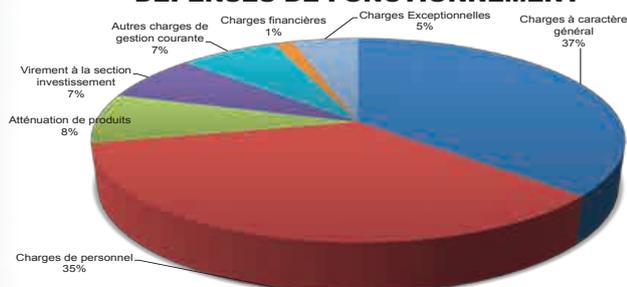
#### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES                             |                     | RECETTES  |                     |
|--------------------------------------|---------------------|---|---------------------|
| Charges à caractère général          | 254 575,00 €        | Atténuation de charges                          | 1 800,00 €          |
| Charges de personnel                 | 245 000,00 €        | Opération d'ordre entre sections (Trx en régie) | 53 000,00 €         |
| Atténuation de produits              | 55 000,00 €         | Produits des services                           | 22 200,00 €         |
| Virement à la section investissement | 50 000,00 €         | Impôts et Taxes                                 | 378 714,00 €        |
| Autres charges de gestion courante   | 50 000,00 €         | Dotation et Participation                       | 231 600,00 €        |
| Charges financières                  | 9 400,00 €          | Autres produits de gestion courante             | 9 600,00 €          |
| Charges Exceptionnelles              | 32 939,00 €         |   |                     |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>696 914,00 €</b> | <b>TOTAL</b>                                    | <b>696 914,00 €</b> |

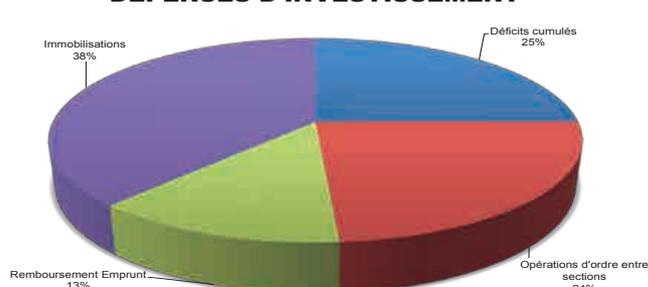
#### INVESTISSEMENT

| DEPENSES                          |                     | RECETTES                              |                     |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| Déficits cumulés                  | 55 393,00 €         | Virement de la section fonctionnement | 50 000,00 €         |
| Opérations d'ordre entre sections | 53 000,00 €         | FCTVA                                 | 19 730,00 €         |
| Remboursement Emprunt             | 29 005,00 €         | Excédents de fonctionnement 2012      | 142 393,00 €        |
| Immobilisations                   | 84 725,00 €         | Subvention d'investissement           | 10 000,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>222 123,00 €</b> | <b>TOTAL</b>                          | <b>222 123,00 €</b> |

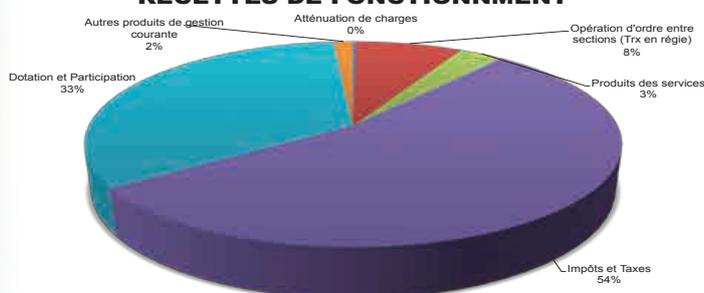
#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



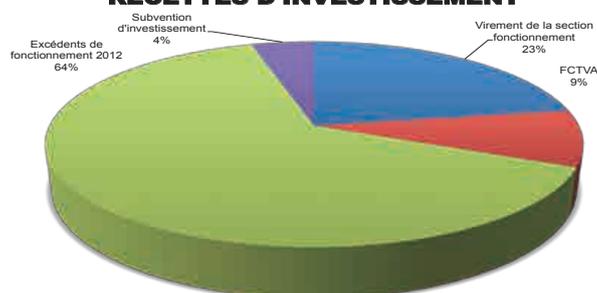
#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### C.C.A.S. BUDGET PRIMITIF 2013

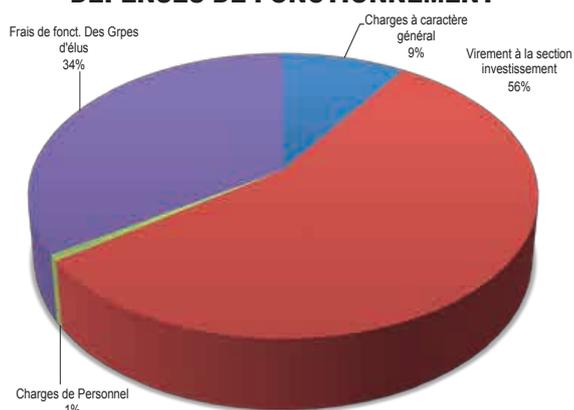
#### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES                             |                    | RECETTES              |                    |
|--------------------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| Charges à caractère général          | 1 000,00 €         | Excédent 2012 Reporté | 10 775,36 €        |
| Virement à la section investissement | 6 000,00 €         |                       |                    |
| Charges de Personnel                 | 75,00 €            |                       |                    |
| Frais de fonct. Des Grpes d'élus     | 3 700,36 €         |                       |                    |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>10 775,36 €</b> | <b>TOTAL</b>          | <b>10 775,36 €</b> |

#### INVESTISSEMENT

| DEPENSES                 |                   | RECETTES                              |                   |
|--------------------------|-------------------|---------------------------------------|-------------------|
| Autres Immos Financières | 6 000,00 €        | Virement de la section fonctionnement | 6 000,00 €        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>6 000,00 €</b> | <b>TOTAL</b>                          | <b>6 000,00 €</b> |

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT





## COMPTE ADMINISTRATIF 2012

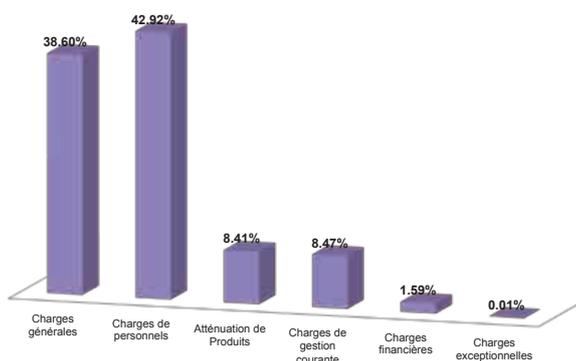
### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES                    |                     | RECETTES                      |                     |
|-----------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------|
| Charges générales           | 216 998,00 €        | Atténuations de charges       | 7 815,97 €          |
| Charges de personnels       | 241 271,54 €        | Travaux en régie              | 34 996,83 €         |
| Atténuation de Produits     | 47 302,00 €         | Transfert de charge           | 25,96 €             |
| Charges de gestion courante | 47 627,64 €         | Produits de services          | 24 290,30 €         |
| Charges financières         | 8 911,27 €          | Impôts et Taxes               | 387 516,90 €        |
| Charges exceptionnelles     | 45,40 €             | Dotations                     | 241 387,33 €        |
| <b>TOTAL</b>                | <b>562 155,85 €</b> | <b>TOTAL</b>                  | <b>704 548,88 €</b> |
|                             |                     | <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>142 393,03 €</b> |

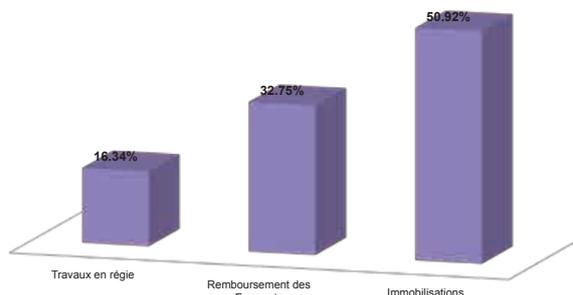
### INVESTISSEMENT

| DEPENSES                   |                     | RECETTES                      |                     |
|----------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------|
| Travaux en régie           | 34 996,83 €         | FCTVA                         | 23 402,75 €         |
| Remboursement des Emprunts | 70 148,53 €         | Excédent Fonctionnement 2011  | 239 293,33 €        |
| Immobilisations            | 109 070,54 €        | Subventions                   | 65 269,59 €         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>214 215,90 €</b> | <b>TOTAL</b>                  | <b>327 965,67 €</b> |
|                            |                     | <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>113 749,77 €</b> |
|                            |                     | <b>Résultat Cumulé 2012</b>   | <b>256 142,80 €</b> |

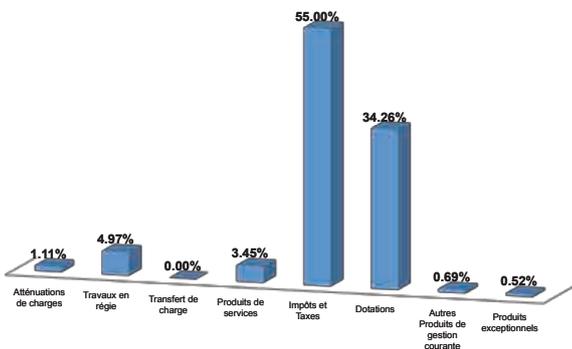
#### Dépenses Fonctionnement



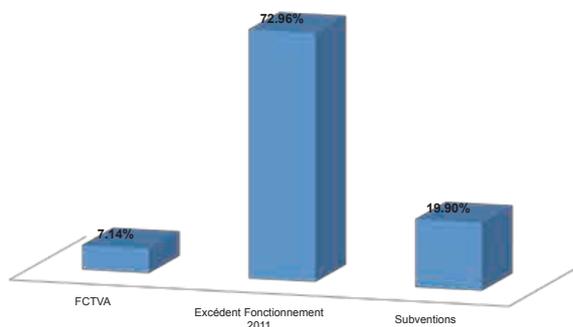
#### Dépense Investissement



#### Recette Fonctionnement



#### Recettes Investissement



## CCAS SAURAT COMPTE ADMINISTRATIF 2012

### FONCTIONNEMENT

| DEPENSES                            |                   | RECETTES                      |                    |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------------------|--------------------|
| Charges générales                   | 663,00 €          | Excédent Antérieur            | 14 861,01 €        |
| Matériels, Equipements, Fournitures | 3 422,65 €        |                               |                    |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>4 085,65 €</b> | <b>TOTAL</b>                  | <b>14 861,01 €</b> |
|                                     |                   | <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>10 775,36 €</b> |



## Subventions versées aux associations dans le cadre du vote du budget

| ASSOCIATION                     | MONTANT 2013                    |
|---------------------------------|---------------------------------|
| Association Communale de Chasse | 150 €                           |
| ADAVS                           | 800 €                           |
| Spectacles et Contes            | 3000 €                          |
| Comité des Fêtes                | 6 000 €                         |
| Groupe Folklorique sauratois    | 750 €                           |
| Festen'Oc                       | 3 800 €                         |
| Gymnastique sauratoise          | 2 150 €                         |
| Prat Informatique Communal      | 800 €                           |
| Parents élèves                  | 300 €                           |
| Défense des droits d'usage      | 150 €                           |
| Les usagers de Saurat           | 0 €                             |
| Coopérative scolaire            | 500 €                           |
| Truite Sauradelle               | 200 €                           |
| Noël des enfants du Personnel   | 210 € (bon d'Achat 30 €/enfant) |
| Amicale sapeurs pompiers        | 100 €                           |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>18 910 €</b>                 |

(Enfant jusqu'à la 3ème)



## Habitat



La Région Midi-Pyrénées propose une aide pour les particuliers propriétaires bailleurs ou occupants qui font des travaux d'économie d'énergie dans leur logement : l'éco-chèque.

Il est cumulable avec d'autres aides liées aux économies d'énergie. Son montant est de 1500 € pour les propriétaires occupants et de 1000 € pour les propriétaires bailleurs. Il est soumis à des conditions d'attribution :

- être propriétaire en Midi-Pyrénées
- faire des travaux d'économie d'énergie permettant un gain de consommation d'au moins de 25%.
- soumis à condition de ressources pour les propriétaires occupants
- avoir conventionné avec l'ANAH pour les propriétaires bailleurs.

S'adresser : Communauté de Communes- Mr.David Maury 05 34 09 86 30 ■

## PLU

La commission de révision du PLU de la commune a tenu une nouvelle séance de travail le 2 avril dernier à laquelle ont participé outre les 9 conseillers municipaux, le représentant du bureau d'études « Adret » en charge du dossier ainsi que celui de l'organisme public associé en l'occurrence un représentant des services de la voirie et des transports de la



DDT. Cette réunion avait pour objet de faire le point sur la voirie, la desserte des habitations, la sécurité...

Une prochaine réunion prévue en mai sera consacrée au tissu économique, artisanal, commercial... à laquelle seront invitées les personnes compétentes. A l'issue de ces auditions une réunion publique sera organisée pour informer et échanger. ■



## Mystères de la lecture...

*Selon une étude de l'Uvinertisé de Cambridge, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance si la première et la dernière sont à la bonne place.*

## SDIS

Le centre de secours de Tarascon, appartenant au SDIS, nous a fait parvenir son compte-rendu d'activité pour l'année 2012 dont nous extrayons les informations suivantes ; Cela place malheureusement Saurat à la troisième place en terme de nombre d'interventions sur les communes du canton... ■

| Detresse vitale | Secours à personne | Accidents voie publique | Feux de forêts | Feux urbains | Missions diverses | Total |
|-----------------|--------------------|-------------------------|----------------|--------------|-------------------|-------|
| 4               | 23                 | 1                       | 1              | 6            | 7                 | 42    |

## Etat civil

### Décès

- BLAZY Louis le 24/11/2012
- PERIES Aurore le 31/01/2013
- GALY Marie-Louise le 06/02/2013
- MAZZOLENI Alde le 22/02/2013
- DE CALMES Andrée le 21/02/2013
- FOURNIE Laure le 8/04/2013

### Mariages

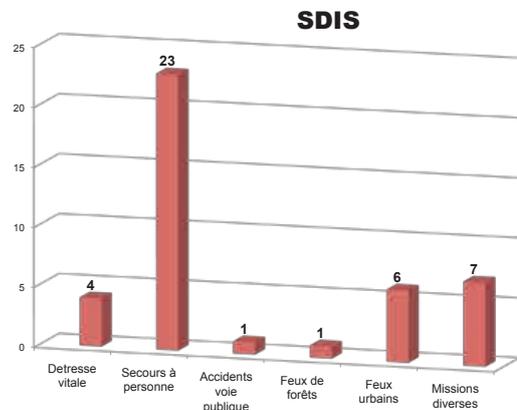
- FAUREL Jean et RONDOT Rosette le 24 décembre 2012
- BERNARDI David et GASSIN Daïana le

05 janvier 2013

- MORCRETTE Fabrice et NGUYEN Diana le 16 mars 2013

### Naissances

- BOUCHE Sarah, Joëlle, Françoise Née le 06 février 2013 de BOUCHE Julian, Frédéric et de CHOPIN Corinne, Dominique.
- DE ROBERT-OLISLAGERS Timothé né le 18 mars 2013 de DE ROBERT Olivier et de OLISLAGERS Vincianne ■



## CAMBRIOLAGES

Les cambriolages des maisons d'habitations principales et secondaires ont connu depuis le début de l'année une augmentation importante (+ 142 faits constatés soit 372 cambriolages en 2012 contre 230 pour la même période de 2011). Ces méfaits sont commis le plus souvent au cours de la journée, en l'absence des occupants et ciblent principalement comme butin des bijoux et du numéraire. Ce phénomène reste préoccupant et de nombreux dispositifs de prévention des vols avec effraction ont été mis en place dans le département pour y remédier. Parmi ces dispositifs, je citerai « l'opération tranquillité absence » qui vise à protéger nos concitoyens tout au long de l'année des risques de cambriolages en permettant aux per-

sonnes qui le souhaitent de signaler au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de leur domicile leur absence durant une période de congés. Les vacances scolaires sont une période où les départs en congé constituent un facteur de risque supplémentaire susceptible de favoriser le développement des vols avec effraction et des intrusions aux domiciles des personnes. Aussi à la veille des vacances de printemps, je souhaite relancer l'opération tranquillité vacances. Des brochures d'information, dont le modèle est joint en annexe, seront



prises à disposition du public par les services de police et gendarmerie. Ce dépliant, disponible sur le site internet de la préfecture ([www.ariège.pref.gouv.fr](http://www.ariège.pref.gouv.fr)) permettra aux personnes qui souhaitent y adhérer, de communiquer à la police et à la gendarmerie leurs dates d'absence du domicile et les coordonnées du lieu de villégiature.

Dès lors les services de police et de gendarmerie s'engagent à passer plusieurs fois par semaine à leur domicile afin de dissuader d'éventuels cambrioleurs et vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion. A titre d'exemple, pour la période estivale 2012, sur les 390 personnes (302 en 2011) qui ont souscrit à ce dispositif, aucun cambriolage n'a été constaté parmi les habitations surveillées pour un total de 119 cambriolages de résidences principales et secondaires enregistrés au cours des 2 mois d'été.

Je vous invite à diffuser largement cette information auprès de vos concitoyens afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, adhérer à l'OTA

### Vos objets de valeur...

- Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous,
- Placez en lieu sûr et éloigné des

accès vos bijoux, sacs à main, cartes de crédit ou clés de voiture,

- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres ou depuis la porte d'entrée,
- Photographiez vos objets de valeur, notez les numéros de série ou la référence des matériels, conservez factures ou expertises afin de faciliter les recherches en cas de vol.

### Vos clés, vos serrures

- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés,
- Ne cachez pas vos clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ... ces endroits connus sont les premiers visités,
- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, changez les clés et serrures,
- Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier « votre adresse: changez immédiatement vos serrures.

### Conseils et bonnes pratiques...

- Renforcez les issues et équipez-vous de fermeture fiables, équipez toutes les ouvertures de votre

domicile de volets, grilles ou barreaux,

- Pendant vos absences, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance,
- Sur votre répondeur téléphonique, ne laissez pas de message précisant la durée de votre absence,
- Pour vos travaux (élagage, bricolage, ramonage ...) faites appel à des professionnels, vérifiez auprès des entreprises ; exigez la carte professionnelle pour les individus se présentant comme des agents EDF, du service des eaux, ou de tout autre service public.



### L'opération tranquillité absence :

Si vous êtes absent de votre habitation pendant plusieurs jours, remplissez l'imprimé ci-joint et déposez-le au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Ces services s'engagent à passer plusieurs fois par semaine à votre domicile pendant votre absence. ■

## SMECTOM

Nous rappelons régulièrement dans les publications municipales les jours de collecte des ordures ménagères ; nous insistons sur le jour de sortie des sacs jaunes (tri sélectif) ainsi que la démarche à accomplir pour faire enlever les encombrants. Les containers disposés à différents

endroits de la commune sont à votre disposition. Et pourtant ces lieux de collecte ressemblent encore trop souvent à des décharges sauvages... Certains sauratois prompts à s'indigner, à râler auraient pourtant l'opportunité de démontrer leur sens civique vis-à-vis des contrevenants !



En ce qui concerne les encombrants, s'il est « difficile » de les entreposer devant votre habitation ou si le SMECTOM ne peut y accéder :

- ne les déposez pas n'importe où
- téléphonez à la mairie avant de les sortir : nous rechercherons une solution.

Jour d'enlèvement des ordures ménagères : le JEUDI

Déposer les sacs jaunes le DIMANCHE SOIR

Sortir les encombrants la veille du passage du camion (téléphoner au 05 61 68 02 02 pour prendre rendez-vous.) ■



## listes électorales



**L**e mois de mars 2014 verra se dérouler le scrutin pour le renouvellement du conseil municipal de Saurat avec un nouveau mode de scrutin en discussion au parlement (scrutin de liste, parité ?... Nous y reviendrons dans le prochain numéro de « La

Feuille » )

Il vous est possible si ce n'est déjà fait, de vous inscrire sur **les listes électorales avant le 31 décembre 2013 dernier délai. Les électeurs de nationalité française et les ressortissants de l'Union Européenne sont concernés. Il**

**faut justifier d'un domicile sur la commune ou bien être inscrit sur les rôles d'imposition de la commune.**

D'autre part si vous n'êtes pas sur la Commune ces jours là, vous pouvez voter par procuration (se renseigner en Mairie) ■

## NEIGE

**A**l'instar des autres communes de la chaîne pyrénéenne, Saurat peut se targuer d'un enneigement hors norme en ce début d'année 2013. Depuis la mi-janvier et jusqu'à mi-mars, les chutes de neige ont été rapprochée tant que certaines chaussées du réseau routier d'altitude n'ont pas été « au noir » pendant plusieurs semaines.

Saurat a vu son accès au col de Port fermé à toute circulation malgré les efforts des personnels et matériels de la Direction de la Voirie des Transports du Conseil général qui ne parvenaient plus à endiguer la vague.

Les prévisionnistes de Météo-France ont à chaque fois fourni des indications extrêmement fiables en ce qui concerne la durée des précipitation et leur niveau.

Dans tous les cas, la neige est un phénomène habituel et prévisible sur les sommets et les vallées de montagne. Les habitants des hameaux ont fait preuve durant cet épisode hivernal d'une grande prudence. **Nous rappelons que les premiers acteurs de la viabilité hivernale sont les usagers eux-mêmes par leur respect des signalisations installées et des équipes de déneigement mobilisées pour la sécurité de tous.** Que ce soit

sur le réseau r o u -

tier ou dans le village, les employés communaux ont fait leur maximum et n'ont pas économisé leur énergie ; **personne n'est resté isolé.** La quasi unanimité des Sauratois leur en sait gré et a apprécié leur investissement. Il reste maintenant à chiffrer le coût de cette mobilisation en termes de salaires, salage, matériel... et à rappeler qu'une fois encore la solidarité des Sauratois jouera à travers les impôts locaux, qu'ils aient eu beaucoup ou peu de neige devant chez eux. ■



Route du col de Port

## Lieux de détention d'équidés à SAURAT

les Haras nationaux

**L'**Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la **traçabilité** des chevaux en enregistrant **les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention** dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés). **En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de**

**SAURAT soient enregistrés dans la base SIRE.** Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

**Aujourd'hui, 5 détenteurs se sont déclarés à SAURAT** mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés! La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (**cheval, poney ou âne**) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit **professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle**



**que soit l'utilisation des équidés détenus** (exception: les cliniques vétérinaires).

- **Sur internet** : Le détenteur se connecte sur le site [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr) et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct: <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

- **Par papier**: Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE. (Tel: 0811 90 21 31 - mail: [info@ifce.fr](mailto:info@ifce.fr) - adresse: Route de Troche - BP3 - 19231 Arnac Pompadour Cedex). ■



## PATRIMOINE

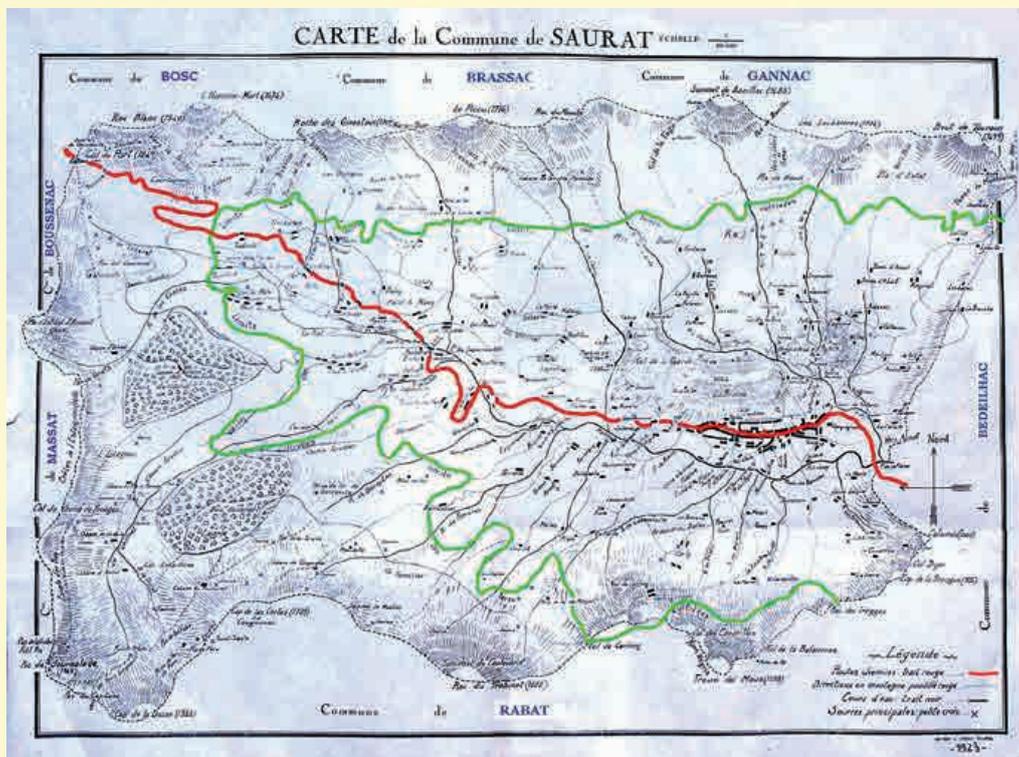
Il y a deux ans un groupe d'érudits passionnés nous a fait remonter le temps au 19<sup>e</sup> siècle en organisant une exposition fort appréciée par les nombreux curieux qui l'ont visitée. Il s'agissait de rendre hommage au grand photographe sauratois Clément Sans qui immortalisa des personnages, des lieux, des activités de notre vallée. Un parcours fléché et une plaquette (disponible en mairie) vous permettent de le découvrir.

Dans ce numéro de « La Feuille », nous vous invitons à poursuivre l'exploration du temps en vous livrant un extrait de ce que publiait en 1923 (il y a 90 ans !!!) le Syndicat d'Initiatives de Saurat dans son livret guide.

Y trouverez-vous des similitudes ou des différences avec l'époque actuelle ?...

« POURQUOI VA-T-ON A SAURAT ?

Pour le charme de son climat estival; pour sa tenue propre et coquette; pour la pureté de l'air et ses vertus tonifiantes; pour les parfums de ses essences; pour la fraîcheur de ses ombrages; pour la limpidité de ses sources; pour



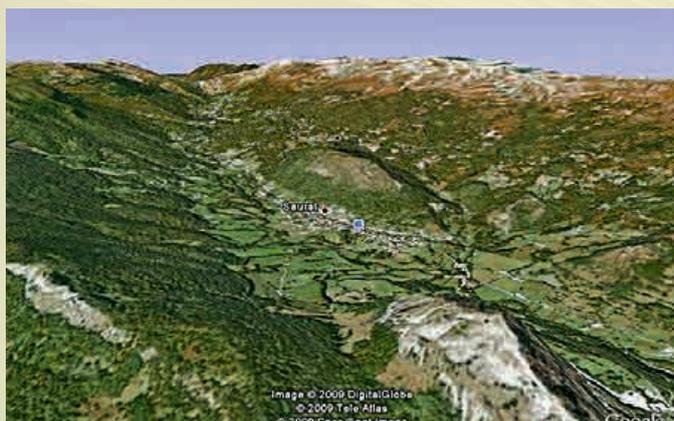
ses eaux murmurantes; pour ses prairies herbeuses et ses gazons fleuris; pour ses forêts profondes; pour ses grottes mystérieuses; pour ses montagnes bleues et leurs pics altiers; pour la variété de ses promenades, de ses excursions et ascensions; pour le calme reposant de ses paysages et les saines pensées qu'ils inspirent ; pour ses places spacieuses et ombragées qui offrent aux enfants toutes commodités pour leurs amusements; pour l'abondance des 'produits qui viennent de son sol; pour l'accueil bienveillant et le caractère

hospitalier de ses habitants; pour la camaraderie de bon aloi qui règne toujours entre jeunes gens et jeunes filles de la localité et de la colonie étrangère; pour les soirées récréa-

tives qu'ils organisent en commun et qui rendent le séjour, dans la station, plus intime et plus agréable ... On va à Saurat parce que rien n'y est maussade: choses et gens ont le sourire; parce que la meilleure place, au foyer, est réservée au touriste; parce que le touriste et l'indigène se lient à première vue et semblent reprendre une conversation interrompue par une longue absence; parce qu'on y retrouve son home transplanté, Comme par enchantement, au milieu d'une nature merveilleuse et d'un climat d'altitude délicieux ... Enfin, on va à Saurat parce que c'est Saurat dont la personnalité, pour l'étranger, joint à ses nombreux avantages, toutes les séductions d'un pays natal. . Et quand on y est allé, on y revient: il laisse en nous un grain de ferment nostalgique.

### A QUELLE EPOQUE VA-T-ON A SAURAT ?

De mai à fin octobre ; mais, plus particulièrement, en juin' juillet





août, et septembre, bien que le printemps et surtout l'automne soient très beaux et puissent offrir au touriste des agréments tout aussi nombreux que ceux de l'été. Le printemps et l'automne, dans nos vallées, deux merveilles de la nature.

## CLIMAT

Climat girondin. Exceptionnellement, en été, le thermomètre peut monter à 28° et descendre, par les froids d'hiver, à moins 6° ou 8°. Température moyenne de l'année: la à 11°. Pas de vents régnants. Tout autour, les montagnes offrent une suffisante protection. En été, la brise du nord-est rafraîchit l'atmosphère. En hiver, le vent d'ouest, s'engouffrant par le col du Port, nous amène la pluie ou la neige. Pas de maladies endémiques ni épidémique. En 1854, Saurat n'eut pas un seul cas de choléra.

## SPECIALITES

Pays d'agriculture et d'élevage. Fourrages. Bestiaux.

Blés, seigles, avoines, maïs, haricots, sarrasin, pommes de terre excellentes. Légumes et fruits en abondance. De même, œufs, lait et beurre.

**Industries :** laines du pays, draps, sabots, galoches, pierres à faux, dalles, ardoise pour toitures, pierre de taille, marbres, bois de chauffage, de menuiserie et de charpente, charbon de bois, etc... Scieries, moulins, filatures. Usine électrique. Mines de fer, etc ...

**Commerce :** boulangeries, boucheries, épiceries nombreuses, quincailleries, forgerons, ferblanteries, menuisiers, tailleurs et tailleuses, modistes, cordonniers, couturières, hôtels, restaurants, auberges, cafés, marchands de vins (gros et détail), etc ...

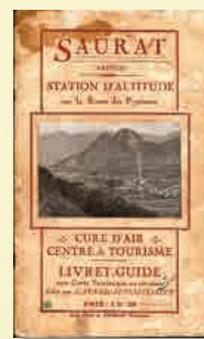
## DISTRACTIONS

Cinéma, fête locale, soirées dansantes, récréatives et artistiques

avec le concours de la colonie étrangère. Chants et danses du pays, avec costumes locaux. Excursions et ascensions en commun; visites aux grottes préhistoriques, etc ...

Sports: tennis, pêche à la truite du 1er février au 1er octobre; chasse au chien d'arrêt et au chien courant, généralement, du 15 août au 1er janvier et jusqu'à fin mars pour le gibier d'eau. Lièvre, perdrix rouge, blanche et grise, caille, grive, palombe, bécasse, coq de bruyère, renard, sanglier, isard. Epoque la meilleure: septembre, octobre et novembre.

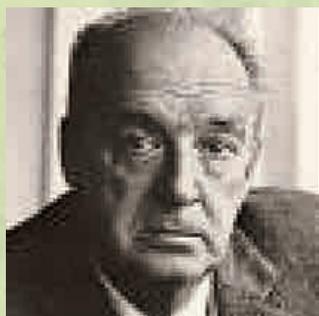
Beaucoup de champignons en septembre: cèpes, bolets, sanguins, chanterelles, etc... »



Source :

## NABOKOV A SAURAT

Est-ce ce même livret guide qui a donné l'envie à l'écrivain et entomologiste Vladimir Nabokov (1919-1977) de séjourner à Saurat au printemps 1929 ?



C'est pour fuir « ce vent de mars incessant, turbulent, aveuglant, ce meurtrier souffle montagnard. » que Nabokov, installé au Boulou, préfère gagner l'Ariège, au village de Saurat, à l'abri des souffles impétueux de la tramontane. Il s'y installe pour quelques mois en 1929 et met à profit son séjour pour étudier les lépidoptères (papillons). Il publie ses observa-

tions en 1931 dans la revue « Entomologiste » et la liste de plus d'une centaine d'espèces et sous-espèces rencontrées à (Saurat) entre février et juin

1929. Il indique s'être rendu à Carlong, à Calamès, au roc de Irretges, au chemin des Lanes, au col de Port... Ecrivain, son ouvrage le plus connu est sans conteste

« Lolita » publiée en France en 1955 et adapté au cinéma à plusieurs reprises (dernière diffusion : le 25 avril 2009 sur France 3).



Qui pourra nous dire où a séjourné Vladimir Nabokov au printemps 1929 ? Est-ce la fréquentation d'une jeune sauratoise qui a inspiré ce roman ?



## Programme prévisionnel des manifestations organisées pour l'année 2013 par les associations sauratoises

(Susceptible de modifications; se renseigner en mairie)

| Date                       | Association                        | Manifestation  |
|----------------------------|------------------------------------|--|
| 1 avril                    | Comité des Fêtes                   | Omelette de Pâques   |
| 6 avril- 20H30             | ADAVS                              | Veillée sauratoise : voyage en Polynésie, diaporama, buffet                |
| 27 avril, 20H30            | ADAVS                              | Théâtre : « Stationnement Alterné » de Ray Cooney, par les « Emul'syphon » |
| 28 avril-9H à 18H          | ADAVS                              | Marché aux fleurs-produit du terroir                                       |
| 31 mai                     | Ecole de Saurat –Truite Sauradelle | Fête de la pêche   |
| 2 juin-9H à 18H            | ADAVS                              | Les puces sauratoises (vide grenier)                                       |
| 30 juin-14H30 à 19H        | GFS                                | Animations enfants, stage danse, contes                                    |
| 30 juin 19H à 2H           | Festen'Oc                          | Repas, feu de la St Jean, concert, bal                                     |
| juillet                    | Ecole de Saurat                    | Fête de l'Ecole  |
| 12 juillet                 | Festen'Oc                          | Stage danses, film Occitan, Concert, bal                                   |
| 13 juillet (23H30)         | Festen'Oc                          | Stage danses, film Occitan, Concert, bal-Feu d'artifice                    |
| 14 juillet- 11H à 19hH     | Festen'Oc                          | Salon du livre, musique, jeux anciens, marché,                             |
| 16 au 21 juillet           | TCS (tennis club)                  | Stage d'été pour les enfants (5/14 ans)                                    |
| 18 juillet 20H30           | ADAVS                              | Film : récit de voyage, Pékin Londres à vélo                               |
| 25 juillet 8H-17H          | ADAVS                              | Randonnée/pique-nique : Carli et les ardoisières                           |
| 28 juillet-9H à 18H        | ADAVS                              | 30° anniversaire : Marché Artisanal, animations, repas                     |
| 31 juillet au 3 août       | Spectacles&contes                  | Festival du Conte  |
| 9 août                     | Comité des Fêtes                   | Fête de Prat Communal  |
| 10,11, et 12 août          | Comité des Fêtes                   | Fête de Saurat   |
| 14 août :8h                | SHERPA                             | Concours de chevaux de Mérens  |
| 15 août:11h30              | GFS                                | (Folklore) Animation au Col de Port ( danses, folklore..)                  |
| 18 août- 9H à 18H          | ADAVS                              | 30° anniversaire: Marché Artisanal, animations, repas                      |
| 7 septembre -8h à 17H      | ADAVS                              | Vallée propre  |
| 20 octobre-9H à 17H        | ADAVS                              | Fête de la pomme, bouilleur de cru, repas                                  |
| fin octobre                | Ecole de Saurat                    | Halloween  |
| 8 novembre                 | Festen'Oc                          | Films Occitans   |
| 9 novembre- 15H30 à 22H    | Festen'Oc                          | Stage danse, repas, concert  |
| 21 décembre-20H30          | ADAVS                              | Loto   |
| 22 décembre- 10H à 16H     | ADAVS                              | Marché de Noël, animation enfants  |
| décembre                   | Mairie                             | Repas des Aînés  |
| Chaque 2° dimanche du mois | AMS                                | Marché traditionnel des producteurs de la vallée de Saurat                 |

## Fleurissement

Le concours Villes et villages fleuris du canton de Tarascon initié et soutenu localement par la communauté de communes et l'office du tourisme ne se fixe pas seulement de planter des fleurs, mais surtout de créer un environnement floral et paysager propre à renforcer l'attrait des maisons, des villages ou des villes, signe premier d'un accueil touristique de qualité.

Cette année, les enfants de

l'ALAE de Saurat ont été sensibilisés à l'importance du fleurissement et de l'embellissement de leurs locaux. Ils ont été récompensés sous forme d'outils de jardinage et des sachets de graines

### Des Suratois ont été primés dans les catégories suivantes :

- **Maison avec jardin très visible de la rue :** 10°. D. Valle; 11°. C. Datchary.
- **Décor floral en bordure de rue :** 3°. A. Maury

- **Balcon et terrasse :** 1°. S. Andrieux
  - **Hébergement et sites touristiques :** 1°. R. Robert (Saurat) ; 3°. gîtes de Saurat ; 4°. A. Brau-Castro (Saurat)
  - **Entreprises et commerces :** 0
  - **Jardin potager visible de la rue :** 0
- Le concours est renouvelé pour 2013 ; nous vous encourageons à participer et pour cela pensez à retirer les bulletins de participation en Mairie, magasin « Gamm Vert », « Les Serres D'Arnavé », ou à la Communauté de Communes. ■

